

La Communion Notre-Dame de l'Alliance reçue au Vatican



La lettre envoyée en 2017



Rennes, le 26 septembre 2017

Très Saint Père,

La Communion Notre Dame de l'Alliance accompagne depuis une trentaine d'année des hommes et des femmes séparés ou civilement divorcés qui ont choisi de rester fidèle à leur conjoint et empruntent un chemin de pardon et d'espérance, en s'appuyant sur la grâce du sacrement de mariage. Elle regroupe environ trois cents membres à travers toute la France et la Belgique, et a été reconnue association privée de fidèles dans ces deux pays.

Nous avons reçu votre lettre Amoris Laetitia avec une immense joie, et nos différents groupes ont travaillé sur ce texte depuis sa publication. Nous avons pensé que le fruit de nos réflexions pourrait contribuer au discernement que vous avez appelé de vos vœux à travers cette magnifique ode au mariage, et c'est pourquoi nous voulions en tout premier lieu le partager avec vous. Nous avons été encouragés en ce sens par Monseigneur d'Ornellas, archevêque de Rennes et évêque référent pour notre mouvement.

Nous ne réclamons rien pour nous, que la bienveillance de notre chère mère l'Eglise pour le petit troupeau blessé mais joyeux qui s'attache à suivre le message de la Bonne Nouvelle. Mais si nous pouvons être un signe utile, nous nous mettons humblement à votre service et au service de nos diocèses.

Si vous y consentez, nous serions très heureux de venir jusqu'à vous pour témoigner du trésor de foi que nous vivons en Christ au travers de notre épreuve.

Dans cette démarche, nous vous assurons de notre très respectueux et très fidèle attachement et demandons humblement votre paternelle bénédiction sur nous et nos familles.

Pour la Communion Notre Dame de l'Alliance

Martin Brochier
Modérateur

(+32 495 42 87 82)

Emmanuel Rondeau
Modérateur

(+33 6 1784 7084)

Editorial

Proximité et Tendresse

« Mais toi, Seigneur, mon bouclier, ma gloire, tu tiens haute ma tête. A pleine voix, je crie vers le Seigneur ; il me répond de sa montagne sainte. Et moi, je me couche et je dors ; je m'éveille : le Seigneur est mon soutien. » (Ps.3)

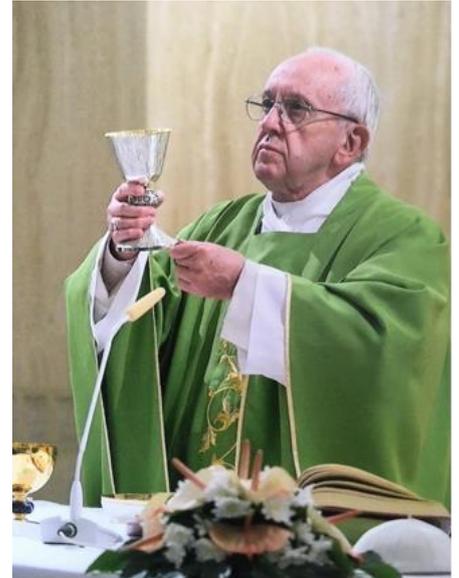
C'est par ces paroles du psalmiste dans les lectures de la messe du jour entendues au séminaire pontifical français que nous avons été accueillis à Rome lundi 29 janvier. Nous avons crié vers le Seigneur notre faiblesse, notre misère, et notre humble abandon au mystère du chemin de fidélité qu'il nous invite à emprunter. Et son serviteur, le successeur de Pierre, nous recevait sur sa montagne sainte. Au réveil, nous serions auprès de lui, dans sa maison de Santa Marta.

Notre joie fut immense, à partager cette eucharistie célébrée par le pape François, l'eucharistie, sommet de notre vie de foi qui nous aide à tenir dans la grâce de notre sacrement de mariage. Et de mots, nous n'avons pas besoin d'autres que ceux de l'humble prière du psaume 85 lu en ce jour de grâce :

« Veille sur moi qui suis fidèle, ô mon Dieu, sauve ton serviteur qui s'appuie sur toi. »

Notre joie était complète, et reprise dans le sourire si bienveillant du Saint-Père qui saluait un à un les membres de notre délégation. Il avait insisté, dans son homélie, sur deux signes pastoraux qui lui semblent essentiels : la proximité et la tendresse.

Et, pour être certain que nous ayons bien compris que ce message s'adressait à nous, petit troupeau de la Communion, et non pas seulement aux prêtres, il nous avait été demandé de servir l'autel. Nous avons mis notre tablier de service pour l'offertoire, nous rappelant notre vocation de servir nos frères avant toute chose, accueillir avec proximité et tendresse tous nos frères et sœurs qui, se trouvant seuls après une séparation, découvrent la miséricorde du Seigneur sur leur vie à travers un chemin de fidélité et de pardon au conjoint absent.



Proximité et tendresse !

C'est aussi ce que nous avons ressenti de l'écoute si attentive des trois préfets de congrégations que nous avons eu l'honneur et la joie de rencontrer, et de tous les entretiens que nous avons eus pendant ces 48 heures à Rome.

Vous en trouverez le récit détaillé dans ce numéro spécial de l'Anneau de Feu que nous avons voulu vous faire parvenir au plus vite à notre retour.

Vous étiez avec nous tout au long de cette visite, dans cette union de prière qui fait la vie de notre chère Communion dans l'Esprit, sous la si proche et si tendre protection de Notre-Dame de l'Alliance.

« Le Seigneur est bon ! »

Emmanuel et Martin



Dix frères et sœurs séparés-fidèles en voyage à Rome

Arrivée en ordre dispersé du samedi midi au lundi soir, la "tribu" est au complet pour le dîner du lundi au Séminaire pontifical français¹. C'est en ce lieu magnifique et majestueux que nous passerons quelques heures pour dormir et tenter de récupérer après bien des émotions emplies de joie.

LE grand moment est arrivé !

A six heures, ce mardi matin, nous sommes tous prêts pour le départ, le cœur déjà rempli de joie et la tête claire. La petite marche dans la fraîcheur de ce matin de janvier ne nous fait pas peur... Des ailes nous poussent en avant, d'un bon pas à travers les rues désertes de Rome. Le pape François nous attend, nous sommes au rendez-vous, heureux et émus !



Arrivés à Sainte-Marthe, nous sommes accueillis et invités à nous préparer, Mgr d'Ornellas nous rejoint et, avec sa sollicitude, sa délicatesse habituelle, se réjouit avec nous de cet événement. Puis nous sommes conduits dans la chapelle et nous nous installons, aux deuxième et troisième rangs de la travée de droite et commençons à prier. Une quarantaine de personnes prennent place, dont dix évêques et prêtres. Le prêtre qui assiste le pape vient donner quelques consignes, et repérant notre petit groupe de Français, et nos frères Emmanuel et Remi, vient leur demander « un petit service »... Etonnés et heureux, ils acceptent et se voient confier la mission de servants d'autel ! Aurait-on pu seulement imaginer que nos frères allaient ainsi servir un jour la messe auprès du Pape ???

Un prêtre du séminaire français nous avait prévenu la veille : « vous allez voir un curé de campagne »... et c'est bien cela, le pape François entre dans la chapelle, seul, juste accompagné par quelques notes de musique, et la messe commence, comme dans n'importe laquelle de nos chapelles, dans l'intimité et la simplicité d'une petite assemblée de semaine. Il est tout entier déjà dans la prière et la liturgie, qui se déroule très simplement.

La liturgie nous fait un petit clin d'œil avec cette parole du psaume : « Veille sur moi qui suis fidèle, ô mon Dieu, sauve ton serviteur qui s'appuie sur toi ». Et ce magnifique évangile du jour avec la résurrection de la fille de Jaïre, qui nous accompagne depuis notre arrivée : moi-même y suis particulièrement sensible, puisque ma fille ainée, Céline, est partie vers le Père à l'âge de douze ans, et que j'ai reçu cette invitation à la messe du Pape ce 30 janvier comme un cadeau de ma fille pour mes soixante ans (le 29 janvier !). Mais déjà lundi soir, arrivés à notre rendez-vous chez le cardinal Farrel, au dicastère des laïcs, de la famille et de la vie, nous découvrons l'icône écrite pour la rencontre des familles à Dublin en août prochain, intitulée « *Amoris Laetitia* » : un triptyque représentant dans l'image centrale la Sainte Famille à Nazareth, sur la droite les noces de Cana, et sur la gauche... la résurrection de la fille de Jaïre. Toute la tendresse de Dieu déclinée dans ces trois tableaux, comme l'a souligné le pape dans son homélie : « Jésus aime à sortir à la rencontre des difficultés quand les gens le lui demandent. Proximité et tendresse : nous le voyons ici. Ainsi était Jésus. »

Nous retrouverons le lendemain l'évocation de cette scène évangélique dans la salle où nous recevra Mgr Sarah : une petite statuette de bronze représentant Jésus relevant la fillette...

La messe continue, et c'est bien ce grand mystère de notre foi, l'Eucharistie, le sacrifice du Christ pour son Epouse, pour « la gloire de Dieu et le salut du monde », l'Alliance nouvelle et éternelle, l'offrande de nos vies à la suite de notre Seigneur... C'est bien cela qui est célébré, rien de moins... rien de plus, comme dans toute messe célébrée de par le monde, par le plus humble et le plus ignoré des prêtres ; c'est le don de Dieu, qui se moque de notre faiblesse et de nos imperfections, comme de notre renommée ou de nos mérites. Dieu livré entre nos mains !

2

¹ Lire la notice historique en page 14

A la fin de la messe, nous sommes invités à attendre un peu, François retire ses vêtements liturgiques, revient dans la chapelle où il s'assoit quelques minutes pour prier, puis se dirige vers le hall d'entrée où il va mettre en pratique ce qu'il vient de prêcher, se faire proche et se laisser toucher par son peuple. Et nous, nous pouvons juste constater avec lui que, « *quand le peuple trouve son pasteur, il ressent cette chose spéciale qui se ressent seulement en présence de Dieu, et ainsi se termine ce passage d'Evangile : "ils furent frappés d'une grande stupeur" La stupeur de ressentir la proximité et la tendresse de Dieu dans le pasteur* ».

Merci, Pape François, d'être ce pasteur selon le cœur de Dieu !

Elisabeth (Le Carlairet) - MIDI-PYRENEES

Homélie

Jésus n'a pas de bureau, il se jette dans la foule La « fatigue » du pasteur, en fin de journée

Jésus n'a pas de bureau, il se « jette » dans la foule pour « faire le bien », a dit le Pape François lors de la messe qu'il a célébrée ce 30 janvier 2018, en la chapelle de la maison Sainte-Marthe, au Vatican. De même, le pasteur doit vivre avec son peuple et être « fatigué » le soir.

Dans son homélie rapportée par Vatican News en italien, le pape a souligné que la journée du pasteur devait être similaire à une « journée de la vie de Jésus », contée dans l'Evangile. « *Jésus n'ouvre pas de bureau de consultation spirituelle avec un panneau "Le prophète reçoit lundi, mercredi, vendredi de 3 à 6. L'entrée coûte tant, ou, si vous le souhaitez, vous pouvez donner une offrande". Non, Jésus ne fait pas comme cela. Il n'ouvre pas non plus de cabinet médical avec le panneau "Les malades seront reçus tel jour, tel jour, tel jour et seront guéris"* ».

Au contraire, Jésus se jette au milieu du peuple... Jésus aime sortir à la rencontre des difficultés quand les personnes l'appellent. » De même, le prêtre accompagne son peuple et, le soir, il doit être « fatigué », d'une « fatigue réelle, non pas idéale », la fatigue « de celui qui travaille ».

Dans l'Evangile (Mc 5, 21-43), la foule est dense, elle touche Jésus, mais il ne recule pas, il « paie », a ajouté le pape, « pour faire le bien ». C'est « la façon d'agir de Jésus » et c'est « l'attitude du vrai pasteur ».



« Le pasteur est oint d'huile, le jour de son ordination : sacerdotale et épiscopale, a rappelé le pape François. Mais l'huile véritable, intérieure, est l'huile de la proximité et de la tendresse. Le pasteur qui ne se fait pas proche, il lui manque quelque chose : il est peut-être un patron... mais pas un pasteur. Un pasteur auquel il manque de la tendresse sera un rigide, qui donne des coups de bâton aux brebis. Proximité et tendresse... ainsi était Jésus. »

En conclusion, le pape a invité à prier « pour nos pasteurs, pour que le Seigneur leur donne cette grâce de cheminer avec le peuple, d'être présents au peuple avec beaucoup de tendresse, avec beaucoup de proximité. Et quand le peuple trouve son pasteur, il sent quelque chose de spécial, il sent la présence de Dieu... "Ils furent frappés d'une grande stupeur". La stupeur de sentir la proximité et la tendresse de Dieu dans le pasteur. »

Pape François

Monseigneur d'Ornellas prend soin de son troupeau

La présence de Mgr d'Ornellas nous a permis d'aborder cette rencontre avec paix et sérénité, même si l'émotion était bien présente.

En bon pasteur qui veut le bien de ses brebis, Mgr d'Ornellas s'est fait ensuite pour nous guide spirituel de la basilique, nous permettant ainsi d'entrer dans certains lieux inaccessibles à ce moment-là en raison de messes en cours.

C'est ainsi que nous avons pu prier auprès du tombeau de saint Jean-Paul II, approcher le tombeau de saint Pierre, y prier à distance pour ne pas perturber les messes. Et, enfin, le tombeau du bienheureux Paul VI.



Notre visite de la basilique s'est terminée devant la Pietà où un grand espace et des vitres blindées nous ont tenus à distance.

En sortant dans le narthex, Mgr d'Ornellas nous a raconté un évènement survenu lors du Concile Vatican II. *De retour de Terre sainte en 1964 - 1^{er} voyage d'un pape - Paul VI s'est rendu à la basilique Saint-Pierre où les travaux du Concile avaient continué sans lui. A son entrée, à pied, par la porte centrale, il fut applaudi par l'assemblée, ce qui était interdit (!) dans la basilique.*

Ce que je retiens de cette visite avec Mgr d'Ornellas, c'est la joie qu'il a de nous faire découvrir ce lieu d'exception, et de nous le raconter. Il nous a fait part de sa fierté d'être avec nous en ces moments particuliers pour la Communion.

Mais, la matinée avançant, le désir d'un bon petit déjeuner se faisait de plus en plus présent. Et c'est encore Mgr d'Ornellas qui nous emmena vers une *trattoria* où chacun pu se restaurer à satiété.

La Communion Notre-Dame de l'Alliance rencontre le Pape

Le 30 janvier dernier, Mgr d'Ornellas a concélébré la messe présidée par le Pape François à la chapelle de la maison Sainte-Marthe au Vatican. Il était accompagné de dix personnes de la Communion Notre-Dame de l'Alliance.

Pendant son homélie, le Pape a invité tous les participants à vivre « la proximité et la tendresse », comme Jésus. Après la messe, Martin Brochier, le responsable de la CNDA, et Emmanuel Rondeau, le vice-responsable, ont parlé avec le Pape François de l'Exhortation apostolique *Amoris Laetitia* pour lui témoigner du désir des époux, que leur conjoint a quittés souvent pour vivre une nouvelle union, de rester fidèles au sacrement de mariage.

rennes.catholique.fr

Notre évêque référent présente notre Conseiller spirituel au Saint-Père



Rencontre avec le cardinal Farrell préfet du dicastère pour les laïcs, la famille et la vie

Le lundi 29 janvier 2018 à 17h15, au Palazzo San Calisto di Trastevere

Notre délégation encore incomplète était au nombre de sept personnes : les modérateurs, le Père Grégoire – très heureux de porter la soutane – Bernadette Maillard (devenue récemment veuve), Sabine Waeles (Bretagne), Pauline de Saint-Quentin (Ile-de-France) et Elisabeth Audouin (Midi-Pyrénées).

Le dicastère qui nous reçoit, réunit depuis le 1^{er} septembre 2016 les deux Conseils pontificaux, pour les laïcs et pour la famille.

Nous sommes reçus juste après une délégation d'évêques russes, en visite *ad limina*. C'était un peu la nôtre ! Son Eminence a encore souhaité nous insérer dans son emploi du temps chargé, bien qu'il parte aux Etats-Unis le lendemain. Un cadeau !

Après un tour de présentation de chacun en français, l'entretien s'est déroulé en anglais pour des raisons de temps, mais avec la permission de nos frères et sœurs. Le cardinal était secondé par Philip Milligan, membre de la communauté de l'Emmanuel, écossais et francophone.

Durant la présentation de notre mouvement, il a voulu savoir si notre mouvement était une association privée de fidèles, et dans quel diocèse nous étions reconnus. Mais il a été surtout touché par le ROC (renouvellement du oui au conjoint). « *C'est important que le monde entende votre témoignage. C'est la première fois que je rencontre un mouvement comme le vôtre. Il est important que votre mouvement grandisse, qu'il soit mieux connu.* »

Son Eminence a saisi notre sensibilité au vocabulaire utilisé dans *Amoris Laetitia* et évoque les longues discussions sur ce sujet durant les deux synodes. « *Derrière cette question complexe, il y a le respect des personnes.* »

Il a reconnu le besoin de parcours distincts tels que mis en place dans le diocèse de Versailles, un pour les personnes seules et un pour les personnes en nouvelle union. Il a également entendu notre demande d'être soutenus dans notre fidélité, car notre épreuve n'est jamais terminée. « *La fidélité est rejetée par le monde. Toute fidélité est un don de l'Esprit Saint, un don pour l'Eglise entière et pour le monde. C'est la foi qui vous fait tenir. Nous partageons la même foi en Christ, et c'est par notre vie que nous montrons que nous avons la foi.* » Pour conclure, son Eminence nous a dit : « *je vais en parler avec le Pape François* ». Et avant de nous quitter, il nous a plusieurs fois remerciés.

En partant, notre regard est attiré par un triptyque, une icône écrite à l'occasion de la 9^e rencontre mondiale des familles à Dublin cet été. La partie centrale représente la Sainte Famille, et sur les côtés nous trouvons deux récits de l'Évangile, la résurrection de la fille de Jaïre et les noces de Cana, dans lesquels nous voyons la profonde compassion de Jésus et son souci du mariage.

La fille de Jaïre sera l'Évangile de la messe du lendemain avec le Saint-Père. Le Seigneur nous guide !

Martin (Woluwé-Saint-Lambert) – BELGIQUE



Rencontre avec le cardinal Sarah, préfet de la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements

Le mardi 30 janvier 2018 à 10h, au siège de cette congrégation, place Pie XII

Après la messe de 7h avec le Pape François, une visite éclair et éclairée de la basilique Saint-Pierre, en la compagnie bienveillante et complice de Mgr d'Ornellas, et un petit-déjeuner bien mérité dans un bar proche, nous voilà repartis vers la salle de conférence du cardinal Sarah.

Ce dernier nous rejoint, accompagné du Père Thierry Blot, salue chacun d'entre nous, y compris Mgr d'Ornellas qui nous accompagne pour cette visite.



En premier lieu, c'est Mgr d'Ornellas qui présente la Communion Notre-Dame de l'Alliance, en brossant les débuts de l'histoire, avec l'intuition providentielle de nos fondateurs, la naissance de la Communion en 1983, puis son extension en France et en Belgique ; il insiste ensuite sur l'ancrage spirituel du mouvement et sur le cheminement de conversion, de pardon, et d'abandon qu'il propose à ses membres meurtris, pour les conduire à la foi et à la paix intérieure. Il développe ensuite ce moment liturgique culminant qu'est le renouvellement du oui au conjoint (ROC), le qualifiant de "petit trésor magnifique", qu'il a pu vivre lors de l'une de nos retraites, et attestant de la puissance des grâces de notre sacrement de mariage.

Martin et Emmanuel poursuivent la présentation, en insistant sur le caractère vital de nous nourrir des sacrements : pardon, eucharistie, mariage. Le Père Grégoire témoigne ensuite de son accompagnement et de ce que notre fidélité vécue dans la croix est source de grâces, de force et de don de soi, y compris dans son propre ministère.

Le cardinal prend ensuite la parole :

« Je vous comprends bien, et moi aussi, je suis touché par votre fidélité, car ainsi vous vous rapprochez de Dieu ; votre expérience douloureuse est d'un grand secours, en particulier pour l'Eglise et les prêtres ; même si nous le décevons, Lui reste fidèle. Je suis ému en vous écoutant ; je n'ai pas lu vos papiers et c'est la première fois que je vais m'exprimer sur "Amoris Laetitia". J'ai été personnellement impliqué dans les travaux et peux vous dire la souffrance vécue dans les discussions et débats sur cette exhortation. En vous écoutant, je vous remercie de m'aider à la lire avec vos yeux et votre cœur. Nos expériences sont différentes, merci de me faire connaître la vôtre, car elle nous interpelle tous sur notre propre fidélité.

Les grands saints ont tous connu de grandes souffrances. Il n'y a pas de hasard, demain c'est la fête de Don Bosco, connaissez-vous le songe de Don Bosco ?

*Nous devons fonder notre vie sur l'**Eucharistie** ; nous devons nous appuyer sur **Marie**, elle a connu le mariage, l'enfantement, la vie de famille et a vécu à travers son fils l'eucharistie. Je rajouterai la **Croix** qui,*

avec l'**Eucharistie** et la **Vierge Marie**, nous assure la paix et la stabilité. Nous devons rester fidèles à l'Eglise en portant notre croix, l'Eglise a besoin de notre fidélité doctrinale. Votre exemple est beau et exigeant, notre vie est une bataille, il n'y a pas d'amour sans souffrance et sans mort. Il faut vous appuyer sur ces trois colonnes et offrir vos souffrances pour le salut de l'Eglise, pour votre salut, et celui de votre famille. »

Concernant un rassemblement international, « je ne suis pas sûr que ce soit nécessaire, mon expérience en Afrique m'a appris que la foi se vit dans l'humilité et la discrétion, je crois plus en l'exemple d'une vie simple et charitable qu'en des slogans ou grands rassemblements qui sont souvent éphémères. Mais il est important de vous faire connaître, comme groupe nombreux. Il me semble important de favoriser la vie intérieure au quotidien, d'être ensemble, de se soutenir mutuellement et de vivre sa foi.

Je pense qu'il ne faut pas trop insister sur le fait que les époux sont ministres du sacrement de mariage, car cette vision n'est pas partagée par tous les chrétiens et peut être mal comprise. Il vaut mieux insister sur le fait que c'est Dieu qui donne la femme à son mari, c'est Dieu qui donne l'homme à sa femme. Les différentes visions sur ce sujet doivent se compléter.

Encore merci pour votre témoignage, je suis très touché par votre fidélité dans la grande tempête que connaît la famille aujourd'hui, et heureux de votre lecture d'Amoris Laetitia, afin d'encourager les personnes dans votre situation. Je souhaite que votre groupe soit mieux connu car la fidélité est très importante, dans tous les temps et dans tous les domaines. »

Grand merci, Excellence, pour votre écoute et pour votre soutien énergique et convaincu : vos paroles nous auront fortifiés sur notre chemin de conversion, de pardon et de fidélité.

La suite de la matinée a vu notre groupe se séparer, mais pour la bonne cause. Certains ont souhaité visiter le musée du Vatican et la chapelle Sixtine, d'autres se sont rendus dans les locaux où nous pouvions sélectionner, et acheter, des photos de la messe à Sainte-Marthe. Enfin notre trio de choc, les modérateurs et le père Grégoire, a rejoint l'Institut Jean-Paul II où ils ont rencontré le Père José Granados.

Rémi (Saint-Frégant) – BRETAGNE

Songe de Don Bosco : l'Eucharistie et Marie sauveront l'Eglise (lu par le Père Blot)

Parmi les songes prophétiques de Don Bosco, est célèbre celui appelé « Les Trois Blancheurs » ou « Les Deux Colonnes ». En voici succinctement le récit :

« J'ai vu une grande bataille sur la mer : le navire de Pierre, piloté par le pape et escorté de bateaux de moindre importance, devait soutenir l'assaut de beaucoup d'autres bâtiments qui lui livraient bataille. Le vent contraire et la mer agitée semblaient favoriser les ennemis. Mais au milieu de la mer, j'ai vu émerger deux colonnes très hautes : sur la première, une grande Hostie -l'Eucharistie- et sur l'autre (plus basse) une statue de la Vierge Immaculée avec un écriteau : *Auxilium christianorum*.

Le navire du pape n'avait aucun moyen humain de défense. C'était une sorte de souffle qui provenait de ces deux colonnes, qui défendait le navire et réparait aussitôt tous les dégâts. La bataille se faisait toujours plus furieuse ; le pape cherche à se diriger entre les deux colonnes, au milieu d'une tempête de coups. Tandis que les armes des agresseurs sont en grande partie détruites, s'engage une lutte corps à corps. Une première fois, le pape est gravement blessé, mais ensuite il se relève ; puis une seconde fois... et cette fois il meurt tandis que les ennemis exultent. Le nouveau pape, élu immédiatement après, reprend la barre et réussit à atteindre les deux colonnes, y accrochant avec deux chaînes le navire, qui est sauvé, tandis que les bateaux ennemis fuient, se détruisent réciproquement et coulent. »

Ce rêve laisse troublés plus de 500 jeunes qui étaient réunis, comme tous les soirs, pour écouter don Bosco, au mois de mai 1862. C'est seulement le matin suivant qu'il leur expliqua le sens de ce songe.

« De graves persécutions et tourments attendent l'Eglise ; il reste deux seuls moyens pour la sauver : Marie - aide des chrétiens - et l'Eucharistie. »

Rencontre avec le Père José Granados, vice-recteur de l'Institut Jean-Paul II, le mardi 30 janvier 2018

Martin, Emmanuel et moi-même, nous avons rendez-vous avec le Père José Granados après la rencontre avec le cardinal Robert Sarah, mardi 30 janvier. Cette dernière rencontre ayant duré une heure et quart, pour arriver à l'heure à notre rendez-vous sur le campus de l'Université Pontificale du Latran où se situe l'Institut Jean-Paul II, nous devions prendre un taxi en sortant du bâtiment de la congrégation pour le culte divin. Toujours habités par la joie de la célébration eucharistique avec le Pape François et par la profonde qualité de nos échanges avec le cardinal Sarah, nous arrivions enthousiastes devant le bureau du Père Granados.



Celui-ci nous reçut avec joie et nous primes place autour de la table ronde dans son bureau. Les échanges eurent lieu principalement en français et un peu en espagnol, langue natale du père Granados.

Martin présenta d'abord la Communion. Puis il partagea sa réflexion suite à sa rencontre avec le mouvement italien "Séparés Fidèles" faite à Rome le dimanche soir. La comparaison entre la Communion et "Séparés Fidèles" permet de souligner d'emblée l'importance de l'engagement à la fidélité du « Oui » au conjoint, même séparé ou/et engagé dans une nouvelle union, comme l'un des trois piliers du sacrement du mariage.

Le Père Granados a tout de suite exprimé son accord fondamental avec cette perspective. En ajoutant que l'Institut Jean-Paul II s'y est toujours inscrit, depuis sa fondation par saint Jean-Paul II lui-même. Il fit référence au mouvement de fidèles italiens "Epoux pour toujours" dont les membres, mariés et séparés, vivent et défendent la même position.

Il fut alors question de la réception de l'exhortation *Amoris Laetitia* et de ses conséquences dans la compréhension de la fidélité sacramentelle du mariage par l'Eglise en général, par les conférences épiscopales en particulier, et dans la mission de réflexion de l'Institut Jean-Paul II.

Le Père Granados souligna qu'*Amoris Laetitia* peut entraîner une remise en cause de la loi morale concernant la fidélité sacramentelle du mariage. Remise en cause officiellement non doctrinale mais pastorale qui affecte non seulement des fidèles laïcs, des prêtres, mais aussi certains évêques.

Nous avons conclu nos échanges amicaux dans un restaurant italien à proximité de l'Université du Latran généreusement invités par le Père Granados. Celui-ci nous offrit aussi trois livres. Le premier, "De l'huile sur les blessures", écrit par Livio Melina et Carl Anderson, est une réponse aux plaies du divorce et de l'avortement. La première partie est consacrée aux enfants du divorce. Le deuxième livre est un numéro de 2014 de la revue "Anthropotes", revue d'étude de l'Institut Jean-Paul II. Ce numéro a pour thème l'espérance après l'échec de l'amour ; refaire sa vie dans la fidélité. Enfin, le troisième est un livre entièrement en italien, édité aussi par l'Institut Jean-Paul II, "*Saper portare il vino migliore*". Il s'intéresse aux fondements d'une pastorale de la fidélité dans la séparation.

En quittant le Père Granados, nous étions donc fortifiés à la fois dans nos esprits et dans nos corps pour témoigner à plus fortes raisons de l'importance de la fidélité à travers l'épreuve de la séparation. Ce témoignage est important pour affirmer que la fidélité à l'engagement sacramentel du mariage, vécue à travers la séparation, n'est pas un idéal réservé à une élite. Elle s'appuie sur la fidélité de Jésus-Christ envers son Eglise. Il s'agit avant tout d'être pauvre en esprit pour recevoir cette force de la fidélité du Christ et ainsi rayonner du bonheur de vivre la fidélité à travers l'épreuve douloureuse de la séparation.

Nous prions avec la Vierge Marie, Notre-Dame de l'Alliance, pour que la charte en cours de rédaction du nouvel Institut Jean-Paul II, réaffirme cette perspective fondamentale du bonheur de la fidélité dans l'amour. Même lorsque cet amour devient douloureux parce que non partagé.

Père Grégoire Cieutat, Conseiller spirituel général

Rencontre avec Monseigneur Ladaria, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi

Le mardi 30 janvier 2018 à 16h, au palais du Saint-Office

Après avoir salué chacun d'entre nous, Monseigneur Luis Ladaria nous souhaite la bienvenue, dans un large sourire qu'il arbore tout au long de l'entretien.

Très intéressé et manifestement bienveillant, il nous écoute avec une grande attention, et acquiesce largement et régulièrement, lors des explications de Martin, Emmanuel et du Père Grégoire. A propos du vocabulaire "pauvre" utilisé dans *Amoris Laetitia*, il « *approuve énergiquement et pense que le Saint-Père lui-même sera en accord avec notre perception et la justesse de l'expression marié-séparé-fidèle* ». A propos du chemin de fidélité à réaffirmer, il précise « *qu'il est très content d'entendre nos remarques, et reconnaît qu'elles sont pertinentes* ». Il trouve également « *très sage d'accueillir séparément les séparés-fidèles et ceux engagés dans une nouvelle union* ».

A la fin des explications, il nous redit « *trois fois merci* » et il « *salue ce beau témoignage de fidélité qui sans aucun doute portera des fruits, non seulement pour nous mais aussi pour nos conjoints, nos enfants et pour toute l'Eglise* ». Il confirme en outre « *que nous avons pris le bon chemin, et que nous devons le vivre dans la foi, avec la grâce du sacrement de mariage et le soutien de notre Communion ; et qu'ainsi nous serons un exemple pour nos proches* ».

Il confirme également que « *ce chemin est ouvert à tous* », et pas seulement à certains...

A la question de l'organisation d'une éventuelle journée internationale, il répond que « *cela n'est pas de son ressort, mais que c'est une bonne idée qu'il encourage fortement* ».

Il nous confirme « *être très proche du Père Granados, et nous conseille son ouvrage "Une seule chair, un seul esprit"* ». Non sans humour, il nous confie que « *si les bons théologiens du corps (P. Granados) connaissent les bons restaurants (cf. repas de midi des modérateurs), alors lui-même n'est pas un bon théologien du corps...* »

Comme vous le voyez sur la photo, l'entretien se termine dans la bonne humeur et la reconnaissance mutuelle. Grand merci, Monseigneur.



Lointaine descendante de la Sacrée congrégation de l'inquisition romaine et universelle, **la Congrégation pour la doctrine de la foi**, est l'un des dicastères de la curie romaine, qui est un instrument entre les mains du pape ; elle se met au service de l'Eglise universelle pour la sauvegarde et la promotion de la foi en vue du bien des âmes.

La tâche propre de la congrégation est de promouvoir et protéger la doctrine de la foi et les mœurs dans l'ensemble du monde catholique : tout ce qui touche de quelque manière à ces domaines relève donc de sa compétence.

La lettre de Monseigneur Ladaria



**CONGREGATIO
PRO DOCTRINA FIDEI**

00120 Città del Vaticano
Palazzo del S. Uffizio

2 février 2018

PROT. N. 35/79 - 63494

Chers amis,

A la suite de notre rencontre du 30 janvier 2018, je voudrais vous exprimer toute ma gratitude pour les échanges fraternels et profonds que nous avons eus.

Notre Congrégation apprécie à sa juste valeur les finalités que l'association - Communion Notre-Dame de l'Alliance - s'est assignée. Elles correspondent bien aux orientations et aux enseignements que le Magistère de l'Eglise promeut pour la vie des couples.

Votre engagement pour la fidélité est un exemple patent de la valeur du sacrement de mariage. Nous vous encourageons à poursuivre avec courage votre cheminement de foi et à essaimer ces valeurs dans nos communautés ecclésiales pour une redécouverte de la vérité de ce sacrement.

Puisse le Seigneur vous donner la grâce de faire rayonner votre association en vue de l'enracinement des couples dans l'amour du Christ.

✠ **Luis F. LADARIA, S.I.**
Archevêque titulaire de Thibica
Préfet

Martin BROCHIER
Communion Notre-Dame de l'Alliance

Rencontre avec "Separati Fedeli"

Dimanche 28 janvier 2018 à l'Istituto Salesiani Sacro Cuore

Ce n'était pas "Vacances Romaines" mais plutôt "entretiens romains" et, pour les inaugurer, nous avons rendez-vous avec quelques représentants de "**Separati Fedeli**" dimanche après-midi à 17h.

Martin, Bernadette et moi avons rendez-vous avec trois membres de "**Separati Fedeli**", Giuseppe, Maria et Laura, ainsi que Don Claudio Occhipinti et Don Antonio Castellano, leurs aumôniers.



L'entretien s'est déroulé en trois langues, italien la plupart du temps, mais également en français parlé par Don Claudio notre traducteur, ainsi qu'en anglais.

Nous avons été très heureux de cette rencontre entre la Communion et quelques représentants italiens de mouvements vivant la fidélité. Nous avons appris qu'il existait trois mouvements en Italie : "**Separati Fedeli**", "**Famiglie Separate Cristiane**" et "**Sposi per Sempre**". Qu'est-ce qui les distingue ?

Le mouvement "**Sposi per Sempre**" n'est pas présent à Rome mais dans le nord de l'Italie. Emanuele Scotti, que certains connaissent, en est le président. Il fait partie d'un mouvement plus important de spiritualité conjugale nommé "**Mistero grande**". Les époux séparés renouvellent leur oui au conjoint.

"**Separati Fedeli**" accueille des personnes séparées qui vivent seules et qui restent fidèles. Le renouvellement du oui au conjoint n'est pas proposé. Le groupe compte une dizaine de membres à Rome mais le mouvement est également présent dans la plupart des régions au nord de Rome. Tous ne sont pas mariés sacramentellement.

"**Famiglie Separate Cristiane**" accueille des personnes séparées soit seules soit en nouvelle union. Elles sont une centaine en Italie. C'est un groupe de soutien et de partage de la foi, mais où l'on évite les sujets qui fâchent.

Giuseppe, Maria et Laura font partie des deux mouvements. Quand nous avons présenté la Communion, et notamment le "chemin de pardon, d'espérance et de paix", le mot "espérance" a interpellé. Espérer la réconciliation avec le conjoint s'est révélé un sujet délicat. Nous avons également évoqué la nécessité de pastorales distinctes, l'une pour les personnes engagées dans une nouvelle union et l'autre pour celles qui choisissent de rester seules, car leurs besoins sont différents, les approches psychologiques le sont également, sans compter l'accompagnement spirituel qui ne peut être semblable. Et Don Claudio a avoué que cela faisait vingt années qu'il demandait cette distinction, en vain !

Nous avons bien sûr évoqué la raison de notre venue à Rome et l'invitation du Saint-Père, à la suite du travail de réflexion et la réception de l'exhortation apostolique **Amoris Laetitia**.

Tous les trois, nous avons ressenti une profonde joie de cette rencontre. Et nous avons souhaité renouveler cette expérience pour tisser des liens plus étroits entre mouvements français et italiens.

Avant de quitter Rome, un dernier dîner était organisé mardi soir en présence de Don Armando, un aumônier de "**Separati Fedeli**". Joie de se connaître encore davantage et joie de ces moments de grâce exceptionnelle vécus ensemble. *Deo Gratias* !

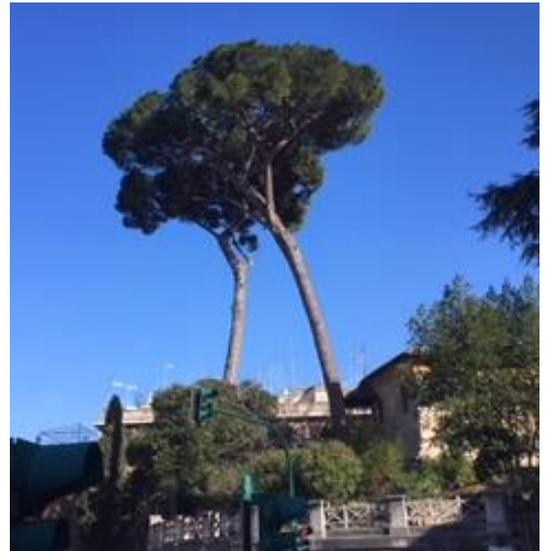
Pauline (Rueil-Malmaison) – ILE-DE-FRANCE-MONTMARTRE

Dernières heures de « la tribu » à Rome

Il y a ceux qui sont arrivés dès le dimanche et ceux qui ont dû repartir immédiatement après les rencontres. Pauline doit ainsi reprendre un avion car elle travaille le lendemain. Mais il restait à vivre dans la joie la suite de ces moments de plénitude.

De retour au Séminaire, nous rencontrons le Père Armando Ceccarelli qui accompagne le groupe "Separati Fedeli" et partageons avec lui cette soirée festive, au cours d'un dîner dans une *trattoria* où chacun a pu déguster la spécialité italienne de son choix.

Et comment repartir de Rome sans profiter des célèbres *gelati* ? Le Père Grégoire nous a offert cette dernière douceur malgré une certaine fraîcheur vespérale. Après ces bons moments fraternels, nous étions heureux de retrouver nos chambres pour nous remettre de nos émotions du jour.



Le mercredi, après les Laudes priées avec les séminaristes, le Père Grégoire a célébré une dernière messe dans l'intimité d'une petite chapelle de l'église *Santa-Maria-Sopra-Minerva*. Le petit oratoire était perdu au fond de la sacristie de l'immense église voisine du séminaire, et c'était la cellule même où était morte sainte Catherine-de-Sienne.

Puis ce fut le retour en France, de nouveau en ordre dispersé. Nous revenons le cœur empli de joie, d'espérance que l'Eglise ait entendu nos demandes de reconnaissance, d'encouragement de notre vie de personnes mariées, séparées ou divorcées civilement, qui vivons dans la fidélité au Christ avec la grâce de notre sacrement de mariage.

Merci à Mgr Pierre d'Ornellas pour nous avoir encouragés dans cette démarche de réponse à *Amoris Laetitia*.

Merci au Père Grégoire, notre Conseiller spirituel général, à Martin et Emmanuel, nos modérateurs, pour avoir organisé de main de maître ces rencontres.

Merci à vous tous qui avez été en union de prière avec notre "petite tribu" pendant ces quelques jours pour le bon déroulement de ces magnifiques rencontres.

Annick (Ormesson-sur-Marne)
– ILE-DE-FRANCE-MONTMARTRE



Notre lettre de remerciement au Saint-Père



Rennes, le 5 février 2018

Très Saint-Père,

Notre voyage à Rome s'est terminé et nous voulions vous dire notre immense gratitude pour le cadeau que vous nous avez fait en nous invitant à votre sainte messe, à Sainte-Marthe, le mardi 30 janvier. Notre délégation, et, avec nous, tous nos frères et sœurs de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, ont été dans la joie de cette eucharistie célébrée en union filiale avec le successeur de Pierre. Nous gardons de ce moment le souvenir d'une pluie de grâces, depuis la parole du psalmiste entendue avant l'Évangile :

*« Veille sur moi qui suis fidèle, ô mon Dieu, sauve ton serviteur qui s'appuie sur toi. »
jusqu'à l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé à l'issue de la célébration, sans oublier le privilège de nous faire serviteur de la sainte table à l'offertoire, pour nous qui voulons nous faire serviteurs de nos frères et sœurs blessés dans leur union conjugale par la séparation, et cheminant avec foi sur la voie de la fidélité, du pardon, de l'espérance.*

Dans votre homélie sur l'évangile de la guérison de la fille de Jaïre, ce « Talitha koum » si précieux dans notre condition d'époux meurtris, vous avez insisté sur « la proximité et la tendresse » que doivent vivre les pasteurs envers le peuple des fidèles. C'est exactement ce que nous avons ressenti auprès de vous, très saint père, proximité et tendresse pour nos humbles personnes, et cela nous a touché au plus profond du cœur, soyez-en remercié. Ce sont deux mots que nous emportons comme un trésor pour notre vie dans le Christ, et pour notre petit mouvement de 'mariés séparés fidèles'.

A l'occasion de cette visite à Rome, nous avons également pu rencontrer S.E. le cardinal Kevin Farrell, S.E. le cardinal Robert Sarah et Mgr. Ladaria, pour parler avec eux de la façon dont votre exhortation apostolique Amoris Laetitia a été reçue avec joie et gratitude par notre mouvement. La qualité et la générosité de leur écoute, leur réaction émue à notre témoignage, et leurs encouragements très vifs à poursuivre sur ce chemin, ont été une bénédiction que nous avons également partagée avec empressement avec tous nos frères et sœurs. « Proximité et tendresse » de leur part à eux aussi, voici donc l'Église splendide dont vous avez la charge et que nous avons rencontrée à Rome !

Encore dans la joie de ces jours bénis, et plus désireux que jamais de « travailler à la vigne du Seigneur », nous vous assurons de notre respectueux et fidèle attachement et demandons humblement votre paternelle bénédiction sur nous et nos familles.

Pour la Communion Notre Dame de l'Alliance

*Martin Brochier et Emmanuel Rondeau
Modérateurs
(+32 495 428 782) (+33 6 1784 7084)*

Cc : Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes

Le séminaire pontifical français de Rome

Au milieu du XIX^e siècle, divers clercs français avaient le désir de fonder un institut de formation pour les futurs prêtres à Rome même. Ils se réunirent donc au Séminaire du Saint-Esprit, rue Lhomond. En février 1853, le jeune Père Louis-Marie Barazer de Lannurien (1823-1854) arrive à Rome pour fonder le Séminaire français. De nombreuses négociations finissent par déboucher sur l'achat de l'ancien Collège des Irlandais, *via degli Ibernesi*, et la première rentrée scolaire a lieu dès octobre 1853.



Cependant, la taille des bâtiments se révèle rapidement insuffisante. Le R.P. Melchior Freyd apprend l'écroulement de l'église de Sainte-Claire (image ci-contre). Le Pape Pie IX fait don de l'église écroulée et du terrain, le Séminaire se porte acquéreur de l'ensemble immobilier, et la première rentrée scolaire *via santa Chiara* se déroule en octobre 1856. Les travaux de reconstruction de la chapelle ne s'achèvent qu'en 1881 et elle est consacrée sous le double vocable de l'Immaculé-Cœur-de-Marie et de Sainte-Claire.

De 1883 à 1890, les bâtiments vétustes d'origine sont progressivement remplacés, sans déplacer la communauté, par un ensemble architectural unifié et ample, où l'air et la lumière pénètrent abondamment.

En 1859, le Pape Pie IX se déclare « *pour toujours protecteur du Séminaire français* » et lui donne l'approbation canonique. Sa première



visite a lieu en mars 1860, où il se révèle particulièrement attaché aux séminaristes de

« *cette France qu'il aime tant* ». En 1902, Léon XIII confère au lieu le titre de « Séminaire pontifical ». La plus récente visite d'un pape date de 1981 quand Jean-Paul II y est venu à la suite de son premier voyage apostolique en France.



Pendant la guerre, le Pape Pie XII demande aux communautés romaines d'héberger les juifs pourchassés ; le Séminaire ne se dérobe pas, et pendant plusieurs mois, le nombre des séminaristes (officiels) croît sans que personne ne soit au courant de la cause véritable de ce soudain afflux de

vocations.

De 1962 à 1965, une partie des évêques de France passent au Séminaire français la durée des sessions du Concile Vatican II.

En 2003, la communauté du Séminaire français fête ses 150 ans et est reçue en audience par le Pape Jean-Paul II. En 2009, les Spiritains transmettent le flambeau à la Conférence des Evêques de France. Le Séminaire est alors reçu en audience privée par le Pape Benoît XVI : « *Nous devons rendre grâce au Seigneur pour le labeur accompli dans cette institution où, depuis son ouverture, près de 5 000 séminaristes ou jeunes prêtres ont été préparés à leur future vocation.* »

La particularité du Séminaire français est d'être situé dans la ville de Pierre afin que, pour reprendre le vœu de Paul VI : « *les séminaristes puissent, au cours de leur séjour à Rome, se familiariser avec l'histoire de l'Église, découvrir l'ampleur de sa catholicité et sa vivante unité autour du successeur de Pierre et qu'ainsi soit à jamais fixé en leur cœur de pasteur l'amour de l'Église.* »



Quand la Communion rencontrait Jean-Paul II

Janvier 1997

Bernadette Maillard avait déjà eu l'occasion de rencontrer le Saint-Père. Pour la première fois, la **Communion Notre-Dame de l'Alliance**, sur la recommandation de **Mgr Vingt-Trois**, avait été invitée par le **Conseil Pontifical pour la Famille** pour participer à son assemblée plénière qui avait pour thème « **La Pastorale des Divorcés remariés** » (sic).

Bernadette, alors modératrice de la **CNDA**, avait donc été déléguée pour témoigner du « **travail d'accompagnement des époux séparés ou divorcés** ». Pendant trois jours, elle a pu participer aux travaux du **Conseil**, présidé par le cardinal **Alfonso Lopez Trujillo**, au milieu de la soixantaine de participants dont quatorze francophones. Et le **23 janvier**, elle avait pris la parole devant le **Conseil** pour donner son témoignage et présenter la **Communion**. Nous retrouvons ici des extraits du récit de sa rencontre avec **saint Jean-Paul II**, qu'elle fit à l'époque pour l'**Anneau de Feu**.

Sur notre programme était indiqué pour ce vendredi 24 janvier : possible audience du Saint-Père. Et j'espérais de tout mon cœur ce "possible".

Nous avons été prévenus le matin que cette audience aurait lieu à 12 h 15 et c'est dans la joie que nous avons accueilli cette bonne nouvelle. Dès 11 h 45, après avoir monté des escaliers interminables, nous nous sommes retrouvés dans la salle d'audience, tout en haut des bâtiments pontificaux. Impossible de vous décrire quels furent mes sentiments en attendant l'arrivée du Saint-Père, mais je sais seulement que j'ai vraiment prié pour tous les membres de ma famille, toutes les personnes proches que je connais dans mes différents lieux de vie et d'engagement et pour tous les frères et sœurs de la **Communion Notre-Dame de l'Alliance** que je représentais. J'étais bien sûr en union profonde avec les fondateurs de la **Communion**, et surtout avec **Anne-Marie**, qui, de là-haut, devait se réjouir.

Lorsque le Saint-Père est apparu à l'entrée de la salle d'audience sous les acclamations, ce fut un moment solennel, très fort et inoubliable. Le Cardinal **Trujillo** lui a présenté les travaux de l'assemblée, puis le Saint-Père nous a adressé un message plein de tendresse et de sollicitude. Il nous a ensuite donné sa bénédiction, puis il a récité l'angélus, et a terminé la prière par trois "Gloria" d'une voix lente et assurée.



Les évêques et cardinaux se sont ensuite approchés un par un auprès du Saint-Père, suivis par les prêtres et les laïcs présents. Quelle joie indescriptible lorsque je me suis trouvée moi-aussi dans ce face-à-face, et quelle émotion ! En quelques mots, je lui ai présenté la **Communion Notre-Dame de l'Alliance**, dont le cardinal **Trujillo** lui a donné un complément d'information. Alors notre Pape m'a dit : « C'est bien, continuez. » puis regardant mon badge, m'a dit en souriant : « Vous êtes Française. » « Mais oui » lui ai-je répondu, « et j'étais à Sainte-Anne-d'Auray ! » Son visage s'est réjoui et je lui ai remis l'icône de **Notre Dame de l'Alliance** et un feuillet de présentation de la **Communion** avant de l'embrasser. Ces moments sont d'une telle intensité qu'il ne m'est pas possible d'en dire plus, mais ils resteront à jamais gravés dans mon cœur.

Bernadette terminait son témoignage par la copie d'un message que lui avait adressé notre fondatrice Anne-Marie en mars 1993, peu avant son départ pour le ciel :

« Malgré sa pauvreté, la **Communion** commence à redonner la vraie lumière sur le sacrement de mariage. On sent bien que ça bouge. Vivons le plus possible ce que nous avons à vivre, le Seigneur lui-même donnera la fécondité. » **Comme ces mots écrits il y a vingt-cinq ans nous semblent d'actualité !**

Bernadette (Nantes) - PAYS-DE-LOIRE



Quand la Communion rencontrait Benoît XVI

30 juin 2010

Répondant à l'invitation de ses amis italiens du groupe "Separati Fedeli" avec leur fondateur Ernesto Emanuele, la Communion Notre-Dame de l'Alliance est à Rome pour deux rencontres : celle accordée par notre Saint-Père Benoît XVI, et celle accordée par Mgr Laffitte, premier secrétaire du Conseil pontifical pour la famille.

Louissette, Brigitte, Marie-Claire, Sophie, Pierre-Yves, Marie-Thérèse, Françoise et Vincent racontent :

Un état d'esprit commun a fait l'essentiel de notre séjour : le sentiment tangible d'une bénédiction continue qui répondait à notre soif.

Voici venu le jour tant attendu. A la Trinité-des-Monts, nous contemplons le lever du soleil sur la basilique Saint-Pierre pendant que Louissette se prépare, toute belle, « comme une fiancée parée pour son époux ». Nous sommes dans l'attente intérieure, un peu fébriles.

Nous cheminons de bon matin, sous un soleil radieux, avec nos amis de "Separati Fedeli" pour aller à la rencontre de Benoît XVI.

A notre arrivée place Saint-Pierre, nous sommes installés sur une estrade au pied de la façade monumentale de la basilique qui se dresse, imposante sous un ciel bleu lumineux. L'ambiance est bon enfant. Mais quand, après trois heures d'attente sous le cagnard, ponctuées d'allers-retours à la recherche d'eau fraîche, le vicaire du Christ paraît et accueille, avec sa voix précise et douce, les délégations de toutes les nationalités, une par une, dans leur langue, au milieu des acclamations, chants ou musiques qui sont comme la réponse de l'Eglise universelle, tout devient très gai et émouvant : « Viva el Papa ! »



Le voici qui arrive, notre Saint-Père, chapeau pontifical rouge, dans sa papamobile, en toute simplicité, tout souriant, heureux d'être parmi nous. Sa bonté et son humilité sont perceptibles.

Ses doigts de pianiste s'animent pour saluer ; à l'annonce de la présence de la Communion Notre-Dame de l'Alliance, ce nom magique comme proclamé à la face du monde, il se tourne vers nous qui venons de bondir de nos chaises en criant avec frénésie « Vive notre Pape ! ». Nous sommes tout près, nous scrutons intensément la scène et avons à ce moment précis toute la Communion dans le cœur.

Puis, à la suite d'une interminable file rouge et violette de cardinaux et d'évêques du monde entier, s'avance la longue file des laïcs avec, en toute dernière position, Louissette et Ernesto, rayonnants. Dernier petit signe de Louissette pour nous dire qu'elle nous emporte avec elle dans cette rencontre incroyable. Elle raconte :

« J'ai vécu cette montée vers le Saint-Père comme une procession des offrandes, consciente de porter la souffrance mais aussi la foi, l'espérance et l'amour de mes frères et sœurs, époux séparés fidèles. Le Saint-Père, malgré la chaleur et la fatigue d'être resté debout si longtemps à serrer des mains, écouter des confidences et répondre à chacun dans sa langue, fut pour nous tout ouïe, toute attention, toute tendresse.



En deux mots, Ernesto dit qui nous sommes : "Separati Fedeli" d'Italie, de France, de Belgique. Plongeant notre regard dans le sien, nous lui signifions notre attachement et notre reconnaissance pour son soutien et je lui remets notre livre "Séparés, divorcés à cœur ouvert".

- Très Saint-Père, voici nos témoignages... Ils disent comment, au jour le jour, nous choisissons la fidélité. Nous voulons témoigner dans l'Eglise, qu'avec le Christ, ce chemin est possible...

- **Je vous bénis, je vous remercie pour votre témoignage.**

Le service d'ordre nous oblige à avancer, nous devons lâcher les mains de notre Saint-Père... J'ose même dire qu'il doit lâcher nos mains qu'il tient affectueusement serrées ! »

Dans ces instants inoubliables, nous avons senti le Seigneur demeurer parmi nous et pleurons de joie. Nos cœurs et nos âmes étaient submergés de bonheur, d'émotion, de fierté ; moments de grâce partagés avec le fils de Marie-Claire, Nicolas, séminariste qui honorait notre groupe de sa présence.

Voici la belle dédicace rédigée par le père Alain Bandelier, conseiller spirituel général de notre Communion et accessoirement guide très sportif de ce séjour romain, pour le livre remis à Benoît XVI :

« Très Saint-Père,

Merci pour ce que vous dites, ce que vous faites, plus encore ce que vous êtes au milieu de nous : humble serviteur fidèle de la vérité du Christ confiée à l'Eglise.

Avec respect filial et reconnaissance, nous vous offrons ce livre, écho de ce que nous essayons de vivre et d'annoncer : la grâce de l'alliance sacramentelle qui demeure et nous garde le cœur ouvert par-delà la séparation et le divorce. »

Sabine (Brest) – BRETAGNE

Le 1^{er} juillet 2010, au *Palazzo di San Calisto*, les délégués de "Separati Fedeli" et de la Communion Notre-Dame de l'Alliance sont reçus en audience par Mgr Jean Laffitte, membre de la Communauté de l'Emmanuel, nommé **Secrétaire du Conseil Pontifical pour la Famille** par Sa Sainteté le pape Benoît XVI. Nous sommes quatorze autour de lui : huit français - le Père Bandelier, Louisette, Sophie, Françoise, Pierre-Yves, Brigitte, Marie-Claire et Nicolas, son fils séminariste - et six italiens dont Ernesto Emanuele, fondateur du groupe "Separati Fedeli".



Le Conseil pontifical pour la Famille, institué par Jean-Paul II en 1981, a fait suite au Comité pour la Famille, instauré par Paul VI. Sa tâche principale est de recevoir tous les évêques du monde. Cette visite se fait tous les cinq ans, pendant quinze jours, par groupes de quinze ou vingt, pour savoir ce qui existe dans chaque diocèse en matière de mariage et de famille. La deuxième tâche est de rester en lien avec les 320 associations familiales de 90 pays. La troisième tâche consiste en des travaux de recherche et d'étude.

Cet exposé nous révèle le vif souci de notre Eglise pour la Famille et élargit notre regard à la dimension de l'universel. Que pèse la Communion Notre-Dame de l'Alliance par rapport à tous ces enjeux ? Et pourtant nous sommes là, reçus et écoutés au même titre et dans les mêmes conditions que les conférences épiscopales du monde entier !

Le rapport entre pastorale et morale

Réflexions d'Aline Lizotte, fondatrice de l'Institut Karol Wojtyla

Au cours de la visite du Père José Granados, vice-recteur de l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour la famille, il a aussi été question de la Lettre apostolique du Pape François en septembre dernier sous forme de *motu proprio* "Summa familiae cura" qui établit un nouvel "Institut théologique pontifical Jean-Paul II pour les sciences du mariage et de la famille". Pour éclairer le rapport entre la pastorale et la doctrine morale de l'Eglise que ces changements peuvent apporter, voici la réflexion d'Aline Lizotte, publiée dans la « Smart Reading Press » du 29 septembre 2017 :



« Le nouvel institut théologique pontifical Jean-Paul II se substitue à l'actuel Institut, et il annule par le fait même sa charte pontificale "Magnum Matrimonii Sacramentum", laquelle sera remplacée d'ici la fin de l'année universitaire, en 2018. Le changement de la vision sur la vie et la famille fait penser au Pape que l'Institut Jean-Paul II n'est plus apte à diriger des études sur le sujet et la nouvelle pastorale issue d'Amoris Laetitia.

Selon la formule maintes fois répétée depuis le discours du cardinal Kasper en 2015, il s'agit de changer la pastorale mais non la doctrine. Toutefois, il devient de moins en moins audible de dire que l'adultère, l'avortement, la contraception, la fornication constituent objectivement la matière d'une faute grave. Il est constaté, jusque dans certains milieux épiscopaux, que l'on considère de plus en plus la faute grave (le péché) comme un acte personnel de la conscience envers Dieu seul. Comment alors parler de matière grave si l'on ne définit le péché qu'à partir de la conscience personnelle ?

Une autre raison plus grave, d'ordre théologique, fait craindre un glissement dans la doctrine. Il s'agit d'un changement de perception morale où ce qui est mauvais, ce n'est pas un acte singulier, c'est la mentalité avec laquelle on agit. Dans la perspective de la contraception, l'important n'est pas que tel acte singulier soit fécond ou infécond, qu'il le soit par "nature" ou qu'il soit rendu tel par artifice, l'important n'est que l'intentionnalité sous laquelle ces actes singuliers sont posés.

Il est incontestable qu'il y a une tentative de changement. Il porte sur la relation entre la doctrine et la pastorale. La doctrine est toujours considérée comme intacte et bonne. Cependant, elle est considérée comme une "valeur", c'est-à-dire comme une signification optimale de l'acte. Autrement dit, c'est un idéal à atteindre. Il faudrait mieux que les mariages soient monogames, indissolubles et fidèles. Mais, s'il y a un échec, il faut d'abord regarder quelles sont les valeurs qui sont sauvegardées dans les unions de fait, dans le mariage civil, et conduire les chrétiens à vivre selon ce qu'ils peuvent vivre, dans les conditions extrêmement complexes où ils vivent, et à respecter un certain nombre de valeurs du mariage idéal.

Cette morale est uniquement axiologique. Elle n'est plus fondée sur la réalité objective d'un acte humain, mais uniquement sur le sens que la conscience personnelle lui donne. Jusqu'à maintenant, cette morale n'a jamais été la morale de l'Eglise catholique. Elle n'a jamais été la morale de Jean-Paul II, qui l'a repoussée dans sa propre thèse de doctorat.

Il faut bien reconnaître, cependant, que cette morale correspond à la façon de penser de la grande majorité des chrétiens. C'est la mentalité moderne. Elle s'accorde avec une société qui s'est donné tous les moyens pour satisfaire tous les désirs. Les chrétiens vivent dans le monde, et ils pensent comme le monde. C'est pourquoi il faut les amener à comprendre et à respecter la loi morale. Mais comment ? Selon une pédagogie graduelle, ce que Jean-Paul II nommait la « loi de la gradualité » ? Ou selon une gradualité de la loi, c'est-à-dire en dosant l'obligation uniquement par rapport aux capacités de la personne à l'observer en relation avec ses propres valeurs ? Ce que Jean-Paul II condamnait. »

Aline Lizotte, écrivain, enseignante, philosophe et théologienne (née en 1935 au Québec)

La réception d'*Amoris Laetitia*

Introduction

En préambule, nous pensons utile de rappeler que la Communion Notre-Dame de l'Alliance rassemble des personnes mariées mais blessées par la séparation, et qui ont choisi de rester fidèles. A la publication d'*Amoris Laetitia*, la première réaction de beaucoup d'entre nous – dont le conjoint vit souvent avec une autre personne – a été l'inquiétude et l'incompréhension qu'au nom de la miséricorde, on ouvre l'absolution et l'eucharistie aux divorcés civilement remariés.

Nos conseillers spirituels ont été rassurants : « le pape ne peut contredire ce que ses prédécesseurs ont dit dans le passé » et « il est possible de lire *Amoris Laetitia* dans la continuité du magistère »

Il a fallu dès lors prendre du temps et de la distance par rapport aux "bruits ambiants" et aux inquiétudes, pour ensuite reprendre la lecture d'*Amoris Laetitia* avec un cœur confiant et l'accueillir pour ce qu'elle est : la proclamation de la beauté du mariage et de la famille, et la prise en compte de toutes les situations pour amener les personnes au Christ Sauveur.

L'analyse

Afin d'objectiver la réception par notre mouvement, nous avons choisi une grille de lecture fondée sur la définition et la mission de notre mouvement. Celles-ci sont décrites dans les articles 3 et 4 des statuts canoniques (voir textes en page 24). Par ailleurs, il nous a semblé utile de mettre en perspective *Amoris Laetitia* par rapport à *Familiaris Consortio* qui traite du même thème.

Voici donc les trois questions que nous posons :

- Est-ce qu'*Amoris Laetitia* promeut la doctrine chrétienne du mariage quant à l'indissolubilité et la fidélité ? Quelle évolution depuis *Familiaris Consortio* ?
- Est-ce qu'*Amoris Laetitia* encourage les époux séparés à rester fidèles et incite les pasteurs et les croyants à les soutenir ? Quelle évolution depuis *Familiaris Consortio* ?
- Dans notre situation de séparés fidèles, quels passages nous ont troublés dans *Amoris Laetitia* ?

Première question :

**Est-ce qu'*Amoris Laetitia* promeut la doctrine chrétienne du mariage quant à l'indissolubilité et la fidélité ?
Quelle évolution depuis *Familiaris Consortio* ?**

La réponse est clairement "oui". Tout *Amoris Laetitia* est une ode au mariage indissoluble, et tous les chapitres y concourent. L'importance accordée à la "grâce" du sacrement de mariage, évoquée maintes fois, nous parle au cœur. Oui, nous puisons dans cette grâce, pour tenir sur ce chemin de fidélité au conjoint absent.

Parmi tous les articles, nous avons été touchés particulièrement par :

Amoris Laetitia 62 (...) Jésus « se référant au dessein initial sur le couple humain, [...] réaffirme l'union indissoluble entre l'homme et la femme, (...) L'indissolubilité du mariage (...) ne doit pas avant tout être comprise comme un 'joug' imposé aux hommes mais bien plutôt comme un 'don' fait aux personnes unies par le mariage.

Amoris Laetitia 77 (...) le bien des époux (*bonum conjugum*) qui inclut l'unité, l'ouverture à la vie, la fidélité et l'indissolubilité, (...)

Amoris Laetitia 123 (...) Mais le mariage ajoute à tout cela une exclusivité indissoluble - qui s'exprime dans le projet stable de partager et de construire ensemble toute l'existence. (...) L'union qui se cristallise dans la promesse matrimoniale pour toujours est plus qu'une formalité (...) c'est une alliance devant Dieu qui réclame fidélité (...)

Amoris Laetitia 124 (...) Mais promettre un amour qui soit pour toujours est possible quand on découvre un dessein plus grand que ses propres projets. (...) Que cet amour puisse traverser toutes les épreuves et se maintenir fidèle envers et contre tout suppose le don de la grâce (...)

Amoris Laetitia 163 En revanche, oui, nous pouvons avoir un projet commun stable, nous engager à nous aimer et à vivre unis jusqu'à ce que la mort nous sépare, (...)

Amoris Laetitia 214 (...) le poids théologique et spirituel du consentement, qui éclaire le sens de tous les gestes postérieurs. Il faut souligner que ces paroles ne peuvent pas être réduites au présent ; elles impliquent une totalité qui inclut l'avenir : "jusqu'à ce que la mort les sépare".

Amoris Laetitia 215 (...) le sacrement n'est pas seulement un moment qui par la suite relève du passé et des souvenirs, car il exerce son influence sur toute la vie matrimoniale, d'une manière permanente.

Amoris Laetitia 246 Le divorce est un mal (...). Voilà pourquoi, sans doute, notre tâche pastorale la plus importante envers les familles est-elle de renforcer l'amour et d'aider à guérir les blessures, en sorte que nous puissions prévenir la progression de ce drame de notre époque.

Nous avons aussi remarqué que dans presque chaque cas qui parle de fidélité et d'indissolubilité, il est mentionné la grande exigence de la fidélité.

Plus largement, de nombreux passages d'*Amoris Laetitia* indiquent comment vivre concrètement pour que l'amour grandisse, en soulignant bien les obstacles à cette croissance. C'est particulièrement le cas des articles 89 à 119, au chapitre 5, qui traitent de l'Amour dans le Mariage, et offrent à tous les époux une belle pédagogie de la vie conjugale. Ces points précis permettent aussi aux personnes séparées ou divorcées de relire leur histoire, et de cheminer de manière concrète dans la croissance de l'amour pour leur conjoint, pourtant absent, jusqu'à vivre vraiment le pardon.

Deuxième question :

Est-ce qu'*Amoris Laetitia* encourage les époux séparés à rester fidèles et incite les pasteurs et les croyants à les soutenir ? Quelle évolution depuis *Familiaris Consortio* ?

Nous recevons avec gratitude la sollicitude de l'Eglise envers les « arbres qui se sont desséchés et qui ont besoin de ne pas être négligés », exprimée dans *Amoris Laetitia* 76. Il y est clairement indiqué, concernant le sacrement de mariage, « que, partageant le don du Christ dans le sacrement, [ils doivent être] patiemment conduits plus loin, jusqu'à une conscience plus riche et à une intégration plus pleine de ce mystère dans leur vie. » Pour nous, séparés ou divorcés voulant demeurer fidèle à notre sacrement de mariage, le texte d'*Amoris Laetitia*, en de très nombreux passages, nous aide à vivre cette fidélité du mariage sacramentel en nous en faisant mesurer de plus en plus profondément la grandeur, avec la grâce de Dieu.

Nous sommes également sensibles au regard réaliste et miséricordieux porté sur le « chemin de souffrance et de sang » (*Amoris Laetitia* 19 et 20) que peut devenir la vie conjugale. *Amoris Laetitia* 79 rappelle la

nécessité « d'être attentif à la façon dont les personnes vivent et souffrent à cause de leur condition », et *Amoris Laetitia* 234 introduit « l'approche des crises matrimoniales avec un regard qui n'ignore pas leur charge de douleur et d'angoisse. » Nous, qui connaissons la souffrance à travers la séparation ou le divorce, sommes reconnaissants envers l'Eglise pour la sollicitude qu'elle nous témoigne ainsi.

Nous recevons également avec gratitude les propos du paragraphe *Amoris Laetitia* 242 qui fait mention de notre situation, et met en évidence le lien avec le sacrement de l'eucharistie. L'eucharistie - et donc la confession - sont des sacrements qui ont pris une grande importance dans notre vie, nous aidant à nourrir notre sacrement de mariage (cf. *Amoris Laetitia* 38). Dans chacun de ces sacrements, nous rencontrons le Christ.

Nous émettons toutefois deux réserves importantes sur ce paragraphe 242 :

- Comment interpréter l'usage d'un **vocabulaire du monde** dans un document d'Eglise ? Nous trouvons la désignation de "divorcées non remariées" pauvre et même en contradiction avec la foi chrétienne. Ce qui fait notre identité, c'est le mariage, et non pas le divorce civil. Si la séparation est reconnue par l'Eglise, nous n'en sommes pas moins mariés pour autant. Et quand on a choisi de rester fidèle à son conjoint, le qualificatif "non remarié" est un triste appauvrissement. Ne pas se remarier est un non choix. Rester fidèle est au contraire la confirmation de la promesse faite un jour, pour toujours. Nous préférons donc le terme "séparé fidèle" à "divorcé non remarié" et estimons indispensable l'adjectif "civil" lorsque l'on parle de divorce ou remariage. L'utilisation d'un vocabulaire précis nous semble importante.
- Nous déplorons également qu'*Amoris Laetitia* soit **moins explicite que *Familiaris Consortio* 20** dans ses encouragements envers les séparés, à rester fidèles. Il est important que l'Eglise soutienne les personnes en ce sens. En parallèle avec les longs développements autour des situations complexes dans *Amoris Laetitia*, nous aurions souhaité qu'autant d'énergie soit déployée pour montrer que la fidélité est un chemin de bonheur. C'est pourquoi la Communion Notre-Dame de l'Alliance se met au service de l'Eglise pour aider les personnes séparées à répondre à l'appel du Christ à la fidélité. En effet, cet appel est adressé à toutes les personnes mariées (et pas seulement à une supposée "élite", car c'est le Christ qui donne la force d'être fidèle).

Troisième question :

Dans notre situation de séparés fidèles, quels passages nous ont troublés dans *Amoris Laetitia* ?

Sur le chapitre 8, nous ne pouvons que nous réjouir de l'accueil et de l'attention portés à toute situation. Mais n'oublions pas que derrière un couple "divorcé et remarié civilement" il y a souvent une ou deux personnes seules. Nous attendons de l'Eglise qu'elle mette autant de créativité à encourager les personnes séparées à rester fidèles qu'à intégrer les personnes divorcées remariées civilement.

En **298**, il est fait mention d'une « *fidélité prouvée* », dans le cas d'un couple remarié civilement après un divorce. Ce terme ayant une signification profonde et univoque, nous aurions préféré, pour éviter toute confusion, parler d'un « *attachement manifeste* ».

En **300**, nous lisons : « *Une réflexion sincère peut renforcer la confiance en la miséricorde de Dieu, qui n'est refusée à personne.* »

La miséricorde telle que nous l'expérimentons, consiste en l'enseignement du Christ qui nous invite à rester fidèles – à Lui d'abord, à nous-mêmes ensuite, à notre conjoint enfin – et donc à aimer jusqu'au bout. Sa

miséricorde consiste à nous montrer notre péché afin que nous puissions être pardonnés, pour qu'à notre tour nous soyons capables de pardonner. Lui qui met la barre si haut, tant il nous en estime dignes, nous montre sa miséricorde en venant nous chercher là où nous sommes et tels que nous sommes, sans jamais désespérer de nous.

Plus que dans la sincérité, la réflexion doit être menée dans la vérité. Pour y contribuer, les prêtres ne devraient être ni *laxistes* ni *bourreaux* dans les confessionnaux, car de tels comportements risquent de masquer le beau chemin de la fidélité à des personnes déjà fragilisées par la séparation.

Amoris Laetitia 301-302 parle de « *circonstances atténuantes et d'une responsabilité diminuée* » à propos des personnes divorcées et remariées civilement. Ceci est vrai de toute situation de péché. Et nous comprenons bien comment cette référence aux *circonstances atténuantes* peut nous aider à porter un regard miséricordieux sur notre conjoint.

En même temps, comment éviter le risque que ces « *circonstances atténuantes* » ou cette « *responsabilité diminuée* » ne relativisent la beauté de l'exigence de la fidélité ?

En ce qui nous concerne, en tant que séparés fidèles, nous cherchons surtout à discerner quelle est notre part de responsabilité dans la séparation, afin de faire la vérité, de pouvoir humblement demander pardon à Dieu, à nos enfants et à notre conjoint, et aussi de pouvoir pardonner à notre conjoint.

305 et la note de bas de page 351 :

Cet article, qui mentionne : « *avec l'aide de l'Eglise* », est complété dans la note par « *l'Eucharistie n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles* ».

Il existe une belle proposition dans l'Eglise qu'*Amoris Laetitia* n'a pas évoquée. Le mouvement "Miséricorde et Vérité" accompagne les personnes divorcées et remariées civilement. Ces personnes, après un cheminement plus ou moins long, s'avancent lors de la Communion eucharistique, avec beaucoup d'humilité, les bras croisés, pour recevoir une bénédiction tout en s'abstenant de la communion eucharistique. Cette démarche éminemment profonde est une grâce du sacrement de mariage toujours vivant et un témoignage impressionnant d'une vie de plus en plus ancrée dans le Christ pour ces personnes mariées religieusement et remariées civilement. Nous sommes très proches spirituellement de ces personnes et participons à leur souffrance de se reconnaître pécheurs vis-à-vis de l'engagement pris lors du sacrement de mariage, sans pouvoir recevoir l'absolution et sans communier au corps du Christ.

Nos attentes

Aucun mouvement de "séparés fidèles" n'a été invité au synode. Cela vient peut-être du fait que "nous ne posons pas de problème". Dans cette hypothèse, la petite plante que nous sommes, restera petite. Mais il suffirait que le jardinier la remarque et la soigne avec amour, pour qu'elle donne de nombreuses fleurs.

Amoris Laetitia 297 parle **d'intégrer** tout le monde, mais en faisant uniquement référence aux situations complexes, qui donc ne seraient pas toujours intégrées. Elles ne sont pas les seules dans ce cas. Certains évêques et certaines pastorales familiales diocésaines nous ont tenus à l'écart, sous prétexte que nous mettons mal à l'aise, voire que nous jugerions les personnes qui font un autre choix. Comment comprendre cette attitude ? Nous ne demandons pas de privilège, bien au contraire. Mais **une place dans l'Eglise**, et notamment dans les pastorales familiales diocésaines, nous semble juste. Ceci permettrait simplement aux personnes séparées d'entendre parler d'une fidélité possible et de trouver un soutien. Nous invitons les évêques et pastorales concernées à essayer de comprendre réellement ce que nous vivons et à mettre tout préjugé de côté.

Amoris Laetitia 301-302 aborde la question de la responsabilité des personnes.

En matière de responsabilité, on parle peu de celle de l'Eglise et des pasteurs, qui ont peut-être trop légèrement marié des fiancés sans avoir vérifié si ceux-ci avaient pris la mesure de leur engagement, ou

même en sachant qu'ils « allaient dans le mur ». Un pasteur avec l'équipe de préparation au mariage peut, par exemple, suggérer à tel couple de fiancés qu'il n'est pas encore prêt, ou à tel autre que la durée de préparation au mariage ne peut être rabaissée sous prétexte que la salle de réception est réservée. Inscrire une note dans le dossier exprimant dans le chef du prêtre un doute sur l'union, et pouvant servir à l'avenir en cas de procès en nullité, nous semble inconvenant.

Par ailleurs, nous avons constaté que, encore à l'heure actuelle, alors que le fléau du divorce dévaste les familles, les homélies abordent bien rarement ce sujet difficile de l'adultère, et de la structure de péché dont il procède, ce qui favorise la confusion, arme préférée du tentateur.

Nous avons noté que le mot "adultère" n'est pas mentionné dans *Amoris Laetitia* sinon en référence à l'épisode de la femme adultère, alors qu'il est nommé au n.49 de *Gaudium et Spes* et au n.12 de *Familiaris Consortio* : « ...l'infidélité est un adultère... ».

L'enjeu est vital puisque le *Catéchisme de l'Eglise Catholique* au n.1854-1861 qualifie l'adultère de « péché mortel », quand il est commis en toute conscience. La banalisation des relations hors mariage sacramentel devrait être un véritable motif d'inquiétude en regard de l'exigence que le Christ nous a léguée : « Vous avez appris qu'il a été dit : tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur. » (Mt 15, 27-28)

Amoris Laetitia 37 rappelle à juste titre que « nous sommes appelés à former les consciences, mais non à prétendre nous substituer à elles ». Pour que la prédication soit un acte de miséricorde qui dévoile la vérité et libère ainsi les époux en les aidant à se former une conscience droite, il nous semble essentiel qu'elle utilise **un langage clair, en amour et en vérité.**

Ce 8 septembre 2017, fête de la Nativité de la Vierge Marie

Pour la Communion Notre-Dame de l'Alliance

Emmanuel Rondeau et Martin Brochier, modérateurs

P. Grégoire Cieutat, conseiller spirituel général

Les textes :

Extrait des statuts de la Communion Notre-Dame de l'Alliance:

Article 3 : Elle [la Communion Notre-Dame de l'Alliance] s'adresse aux fidèles mariés, hommes ou femmes, séparés de fait, civilement divorcés ou non, qui croient à l'indissolubilité du mariage sacramentel et puisent dans la réalité permanente de ce sacrement la grâce de vivre le pardon et la fidélité à leur conjoint.

Article 4 : Sur ce chemin spirituel, la Communion Notre-Dame de l'Alliance a pour but :

* d'aider ses membres, grâce au soutien fraternel, à approfondir leur vie chrétienne et à la vivre toujours plus parfaitement

* de promouvoir la doctrine chrétienne du mariage quant à l'indissolubilité et la fidélité

Références *Amoris Laetitia* / *Familiaris Consortio* par rapport à la deuxième question :

Amoris Laetitia 242 : *En même temps, « les personnes divorcées mais non remariées, qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutienne dans leur état. La communauté locale et les Pasteurs doivent accompagner ces personnes avec sollicitude, surtout quand il y a des enfants ou qu'elles se trouvent dans de graves conditions de pauvreté »*

Familiaris Consortio 20 : *Et il faut aussi reconnaître le prix du témoignage des époux abandonnés par leur conjoint qui, grâce à leur foi et à leur espérance chrétienne, n'ont pas contracté une nouvelle union : ils rendent ainsi un authentique témoignage de fidélité dont le monde d'aujourd'hui a tant besoin. C'est pourquoi les pasteurs et les fidèles de l'Eglise doivent les encourager et les aider à persévérer dans ce sens.*

Références *Amoris Laetitia* par rapport à la troisième question :

Amoris Laetitia 298 : *Une chose est une seconde union consolidée dans le temps, avec de nouveaux enfants, avec une fidélité prouvée [...] Il y a aussi le cas de ceux qui ont consenti d'importants efforts pour sauver le premier mariage et ont subi un abandon injuste [...] Les Pères synodaux ont affirmé que le discernement des Pasteurs doit toujours se faire « en distinguant attentivement » les situations, d'un « regard différencié ». Nous savons qu'il n'existe pas de « recettes simples ».*

Amoris Laetitia 300. *Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes, comme celles mentionnées auparavant, on peut comprendre qu'on ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que « le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas », les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes. Les prêtres ont la mission « d'accompagner les personnes intéressées sur la voie du discernement selon l'enseignement de l'Église et les orientations de l'évêque. Dans ce processus, il sera utile de faire un examen de conscience, grâce à des moments de réflexion et de repentir. [...] Une réflexion sincère peut renforcer la confiance en la miséricorde de Dieu, qui n'est refusée à personne ». Il s'agit d'un itinéraire d'accompagnement et de discernement qui « oriente ces fidèles à la prise de conscience de leur situation devant Dieu. Le colloque avec le prêtre, dans le for interne, concourt à la formation d'un jugement correct sur ce qui entrave la possibilité d'une participation plus entière à la vie de l'Église et sur les étapes à accomplir pour la favoriser et la faire grandir. Étant donné que, dans la loi elle-même, il n'y a pas de gradualité (cf. *Familiaris Consortio* n.34), ce discernement ne pourra jamais s'exonérer des exigences de vérité et de charité de l'Évangile proposées par l'Église.*

Amoris Laetitia 305. *Par conséquent, un Pasteur ne peut se sentir satisfait en appliquant seulement les lois morales à ceux qui vivent des situations "irrégulières", comme si elles étaient des pierres qui sont lancées à la vie des personnes. C'est le cas des cœurs fermés, qui se cachent ordinairement derrière les enseignements de l'Église « pour s'asseoir sur la cathédre de Moïse et juger, quelquefois avec supériorité et superficialité, les cas difficiles et les familles blessées ». Dans cette même ligne, s'est exprimée la Commission Théologique Internationale : « La loi naturelle ne saurait donc être présentée comme un ensemble déjà constitué de règles qui s'imposent a priori au sujet moral, mais elle est une source d'inspiration objective pour sa démarche, éminemment personnelle, de prise de décision. » À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église. [351].*

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Dix frères et sœurs séparés-fidèles en voyage à Rome.....	2
LE grand moment est arrivé !.....	2
Homélie	3
Monseigneur d'Ornellas prend soin de son troupeau	4
Rencontre avec le cardinal Farrell	5
Rencontre avec le cardinal Sarah,.....	6
Rencontre avec le Père José Granados,	8
Rencontre avec Monseigneur Ladaria,.....	9
Rencontre avec " <i>Separati Fedeli</i> "	11
Dernières heures de « la tribu » à Rome.....	12
Notre lettre de remerciement au Saint-Père	13
Le séminaire pontifical français de Rome	14
Quand la Communion rencontrait Jean-Paul II.....	15
Quand la Communion rencontrait Benoît XVI	16
Le rapport entre pastorale et morale	18
La réception d' <i>Amoris Laetitia</i>	19

Des personnes séparées fidèles reçues à Rome



Le 30 janvier, le pape a invité à sa messe des membres de la Communion Notre-Dame de l'Alliance. ©Osservatore Romano

Mardi 30 janvier 2018, le Saint-Père a invité à sa messe de Sainte-Marthe une délégation d'une dizaine de membres de la Communion Notre-Dame de l'Alliance (CNDA), qui regroupe des hommes et des femmes mariés, mais blessés par la séparation – parfois divorcés civilement –, ayant choisi de rester fidèles au sacrement de mariage.

En septembre, ils avaient envoyé au pape leur réflexion sur Amoris laetitia. Dans une lettre, qui saluait en préambule la beauté de l'exhortation apostolique, ils insistaient sur leur volonté de prendre « de la distance par rapport aux bruits ambiants et aux inquiétudes ». Mais ils posaient aussi un certain nombre de questions et émettaient deux réserves, notamment sur le peu d'encouragements présents dans le texte pour les personnes séparées voulant rester fidèles.

Pour celles présentes le 30 janvier, l'invitation du pape fut une très belle réponse. « Parce que l'eucharistie a une place très particulière pour nous. C'est là où se forge notre chemin de foi et d'espérance après une séparation », confia l'une d'elles.

En marge de cette rencontre, la délégation emmenée par l'évêque référant de la CNDA, Mgr d'Ornellas, a été reçue par le cardinal Farrell, préfet du Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie, par Mgr Ladaria, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, et par le cardinal Sarah. « Chacun nous a rassurés sur la volonté de l'Église de toujours encourager les séparés à rester fidèles. Ils ont tous également insisté sur l'importance du témoignage. »

famillechretienne.fr

N° spécial de l'Anneau de Feu – Bulletin de la Communion Notre-Dame de l'Alliance
Maison Diocésaine
45 rue de Brest
CS34210 - F 35042 RENNES
téléphone : +33 (0)2 99 14 35 13

www.cn-da.org

ISSN 1148-7275